

naît que l'industrie de l'acier nécessite plus d'essor, pourquoi ne pas l'exempter des prêts obligatoires, lui accorder des allocations du coût en capital, etc., afin de la stimuler? Si l'on convient, par exemple, qu'il faut un plus grand nombre d'usines d'engrais, pourquoi ne pas soustraire ce genre d'industrie à l'impôt jusqu'à ce que les changements nécessaires aient été faits, ou encore jusqu'à ce que l'expansion nécessaire ait eu lieu? Si l'on convient qu'il est urgent d'aménager plus d'installations dans nos ports afin d'être en mesure d'exporter notre blé, notre potasse, notre charbon, notre papier, notre cuivre, ainsi que d'autres produits manufacturés, pourquoi ne pas soustraire l'expansion de ces installations aux exigences de l'impôt jusqu'à ce que l'objectif ait été atteint. Si l'on convient que, dans certaines régions, se trouvent des ressources matérielles non utilisées, ou des effectifs ouvriers non employés, pourquoi ne pas prendre les mesures nécessaires pour favoriser l'expansion de ces régions? Ce sont là quelques exemples de ce que j'appelle l'application de mesures restrictives sur une base de sélection par région et par industrie.

Deuxièmement, je voudrais proposer des politiques temporaires intéressantes la main-d'œuvre, ou encore, comme il me plaît de les appeler, des politiques d'emploi optimal de la main-d'œuvre. Pour ce qui est des pressions inflationnistes, il est clair, à mon avis, que ce qui manque le plus à notre économie, c'est la rareté de travailleurs spécialisés dans nos agglomérations urbaines et dans certaines régions éloignées. Les programmes à long terme intéressants l'enseignement, l'immigration, la formation professionnelle des travailleurs et ainsi de suite, doivent aller de l'avant. Entre-temps, utilisons les réserves de la main-d'œuvre qui sont disponibles et qui peuvent être inemployées à l'heure actuelle pour des raisons élémentaires.

Prenons un exemple. Il y a pénurie d'infirmières dans le domaine des services. Pourtant, des milliers d'infirmières diplômées ne font pas partie de l'effectif ouvrier pour diverses raisons. La plus évidente, c'est qu'elles sont mariées et doivent demeurer à la maison pour s'occuper de leurs enfants. Il serait assurément possible de prendre des dispositions pour que des personnes plus âgées s'occupent des enfants de ces infirmières, soit à leur domicile, soit dans des foyers, de façon à permettre à ces dernières de se livrer à leur propre travail. Autrement, l'infirmière qui travaille à l'extérieur devra payer un salaire à une gouvernante pour s'occuper de son foyer et de ses enfants, c'est-à-dire, payer un salaire à une ménagère d'expérience. Un enregistrement effectué sous l'égide du Service national de placement permettrait sûrement de constater que bien des

personnes seraient disposées à servir dans les foyers de ces infirmières afin de les rendre libres de prendre du travail à l'extérieur, et ainsi alléger la situation.

On pourrait, à son gré, lancer et arrêter le programme. Voilà pourquoi j'en parle comme d'une mesure de période critique à employer lorsque la main-d'œuvre fait l'objet d'une forte demande.

● (4.50 p.m.)

Tout programme lancé à l'intention des infirmières pourrait servir dans d'autres domaines. Il pourrait favoriser les ouvriers en demande dans les fabriques. Dans certains contrats syndicaux, il est stipulé que les ouvriers doivent prendre leur retraite à un âge fixe, et qu'ils ne peuvent pas travailler après. Nous devrions certainement demander aux syndicats de collaborer avec les gouvernements provinciaux, le patronat, et pourquoi pas, le percepteur fédéral de l'impôt, pour conclure une entente temporaire visant à récupérer ces vieux ouvriers qualifiés, leur permettre de remplacer des employés malades ou des employés en vacances, et ils pourraient même travailler pendant les périodes de pénurie de main-d'œuvre.

Grâce à ce moyen, la productivité pourrait être accrue à un coût assez minime et, en conséquence, il y aurait une réduction de la menace d'inflation. Je pourrais donner d'autres exemples. Je terminerai en disant que la main-d'œuvre américaine compte 40 p. 100 de femmes âgées de 25 à 45 ans. Le chiffre pour le Canada est de 34 p. 100. Il y a une réserve de ressources humaines, constituée de gens qui aimeraient travailler si on le leur demandait.

Un autre argument que j'aimerais avancer est que toute politique concrète doit tenir compte de la politique de l'épargne. Je possède des chiffres qui prouvent que le Canada est le pays qui économise le plus au monde. Pourtant, nous manquons de capitaux. Nous avons forcé les gens à acheter leurs pensions de retraite, nous les avons incité à acheter des pensions de retraite. N'est-il pas temps de fournir des stimulants aux personnes qui possèdent des biens et ont une part de propriété dans les industries du pays? Supposons qu'il y aurait une exonération d'impôt sur le revenu de \$200, \$300 ou \$500 quant aux investissements dans le capital-actions. Pensez combien nous serions soulagés des poussées inflationnistes s'il y avait des investissements supplémentaires. Pensez combien les gens en profiteraient d'avoir des épargnes qui augmentent en fonction de l'économie et qui pourraient compenser la hausse des coûts.

Nous pourrions peut-être aller plus loin et faire en sorte que les droits successoraux ne s'appliquent pas à la portion d'une succession